

## RAPPORT D'ACTIVITE 2008

### Objectifs

La LSDH-VD s'est donnée pour but d'organiser des visites de prison dans le canton de Vaud, d'informer et de se positionner face à des sujets d'actualité concernant les droits de l'Homme, de faire connaître la LSDH-VD, de participer à la COPE et de rechercher de nouveaux membres.

### Visite de prison

À ce jour, la LSDH-VD a été contacté par huit détenus. Elle a effectué des visites dans les prisons du Bois-Mermet, de la Tuillière sur le canton de Vaud, dans la prison de Bellechasse sur le canton de Fribourg et très prochainement à la prison de Thorberg dans le canton de Bern. Malgré une bonne collaboration des établissements pénitenciers qu'elle a visité la LSDH-VD note certaines difficultés avec les autorités concernant notamment les autorisations de visites. Afin de renforcer sa position la LSDH-VD a pris contact avec des élus et une démarche politique est en cours.

### Prise de position

La LSDH-VD s'est positionnée face à la problématique de l'introduction du Taser. Elle a notamment organisé une table-ronde intitulée « Le Taser, protection ou danger ? » le 10 décembre 2008 à l'université de Lausanne. Lors de cet événement étaient présents : Antoine Di Zazzo, directeur de Taser France, Denise Graf, juriste chez Amnesty International, Karl Grünberg de SOS Racisme, Michel Hottelier, professeur de droit constitutionnel, André Kuhn, professeur de criminologie, Pascal Pittet, responsable de la formation à l'école de police de Savatan et André Gazut journaliste-moderateur de la soirée.

La LSDH-VD s'est aussi jointe à la LSDH-GE pour signer un communiqué de presse afin de réagir suite à l'annonce de doter la gendarmerie genevoise du Taser.

### Recherche de nouveaux membres

Lors de l'assemblée constitutive, la LSDH-VD comptait dix membres. À ce jour, elle en compte ---- .

Le comité a coopté deux (**trois**) nouveaux membres. Il est à présent composé de quatre personnes (**cinq personnes**).

La LSDH-VD a pris contact avec plusieurs personnes membres ou non de l'association, notamment M. Luc Recordon et l'Association des juristes progressistes, afin qu'ils se joignent au comité ou l'assurent de leur soutien, notamment afin de mener à terme certaines actions nécessitant une intervention au plan juridique.

### Promotion de la LSDH-VD

La LSDH-VD a organisé un repas à l'université de Lausanne pour faire connaître ses buts et ses activités. Elle travaille aussi à la conception de matériels informatifs et à la création d'un site Internet qui sera mis en service avant la fin de l'année.

Des contacts ont été pris avec d'autres organisations de défense des droits de l'Homme, dans le but d'encourager la collaboration notamment pour la mise en place de stands d'information à l'occasion de différentes manifestations.